

## Prédication au temple de Saint-Marcellin, le 2 novembre 2014

Frédéric Maret, pasteur

### **Le nom de l'Éternel : Exode 20:7**

*Tu ne prendras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne tiendra pas pour innocent celui qui prendra son nom en vain.*

I – Quel est le nom de Dieu ?

Le nom est la façon dont quelqu'un est appelé, désigné pour être identifié. Dans le texte hébreu de l'Ancien Testament, Dieu est appelé « **Élohim** », un mot qui désignait par ailleurs les divinités païennes dans les diverses langues du Proche Orient ancien. Élohim est un pluriel et le verbe qui accompagne ce mot est toujours au singulier. Il me semble que cela signifie que le Dieu unique est, en quelques sortes, « les dieux » à lui tout seul, et plus encore. Dieu veut que les gens comprennent qui il est, et pour ce faire il ne répugne pas à se faire appeler par un mot issu des croyances païennes, dans la langue comprise par les gens, qui se rapproche le plus possible de la vérité.

Lors de l'épisode du **Buisson Ardent**<sup>1</sup>, Moïse insiste pour que Dieu se nomme et Dieu donne, dans la version hébraïque de la Bible, le nom *Yahweh*, tel que l'on pourrait prononcer, très approximativement, les quatre consonnes que l'on trouve dans le texte : **YHWH**. On appelle cela le tétragramme. C'est un dérivé du verbe être. YHWH est un mot hébreu, révélé au peuple hébreu pour être compris. **Il n'y a rien d'ésotérique ni de magique dans le tétragramme**. Pierre Robert Olivétan, traducteur de la Bible en français au seizième siècle, a eu le trait de génie de traduire YHWH par « **l'Éternel** » : celui qui était, qui est et qui sera : le verbe être à tous les temps. C'est d'ailleurs de cette façon que Dieu est défini à trois reprises dans l'Apocalypse<sup>2</sup>.

Notons que Moïse a été élevé dès son plus jeune âge à la cour du Pharaon. Il est fort probable que Dieu se soit adressé à lui **dans la langue égyptienne** et que le tétragramme soit déjà une traduction... Quoi qu'il en soit il a plu à Dieu que l'Ancien Testament nous parvienne en hébreu et qu'il y soit désigné par des termes hébreux qui n'ont rien de sacré... Il est donc tout à fait légitime de les traduire.

Il en va de même dans le Nouveau Testament, où la Parole de Dieu nous est adressée en grec. Dieu y est appelée **théos**, mot qui désigne les divinité païennes, tout comme *Élohim* ; ou comme **ho kurios, le Seigneur**, un terme qui était premièrement utilisé pour désigner certains rois et empereurs. Il est bien sûr nécessaire de traduire ces mots lorsque l'on traduit la Bible. De même, Jésus est désigné dans le Nouveau Testament par le nom **lésous**, la forme grec du nom Josué. Dieu n'a pas jugé nécessaire de nous faire savoir comment on prononçait le nom de son fils en araméen, sa langue natale. Il est donc inutile que nous cherchions à en savoir plus, car la Bible nous suffit.

---

1 Exode 3

2 Apocalypse 1:4, 1:8 et 4:8.

## II – Fausses conceptions du nom de Dieu

**Les Juifs insistent sur l'aspect littéral du troisième Commandement.** Ils refusent de prononcer le tétragramme et le remplacent par l'expression *Adonaï*, qui signifie « mon Seigneur ». Ils utilisent aussi le mot *Hashem*, qui signifie « le nom », pour ne pas dire « Dieu », et ils écrivent « D.ieu » pour ne pas écrire le mot « Dieu », alors même qu'il s'agit d'un mot français et d'origine païenne. Il me semble que c'est là une façon de forcer le sens du Commandement.

Ce tabou juif sur le nom de Dieu a atteint les milieux chrétiens (ou se définissant comme tels). On rencontre en effet de plus en plus de Chrétiens qui prétendent qu'il faut appeler Dieu et Jésus par leurs « vrais noms hébreux », généralement « Yahweh » ou « Adonaï » et « Yéshouah », respectivement. Les premiers « Chrétiens » à avoir notoirement recherché le « vrai nom hébreu » de Dieu furent les Témoins de Jéhovah. Le mouvement, d'abord appelé les Étudiants de la Bible, prit le nom de « Témoins de Jéhovah » en 1931. Les Témoins de Jéhovah sont allés jusqu'à traduire le mot grec *kurios*, « Seigneur », utilisé dans le Nouveau Testament, par « Jéhovah », sous-entendant ainsi que le Saint Esprit n'aurait pas fait son travail de façon satisfaisante en veillant à la rédaction et à la conservation de la Révélation chrétienne... En effet, le principe de suffisance et de souveraineté de l'Écriture nous conduit à affirmer que si **le tétragramme YHWH n'a pas été conservé dans le Nouveau Testament**, c'est qu'il est inutile que nous le conservions.

Ces idées ont largement dépassé le mouvement des Témoins de Jéhovah. Dès 1937, un Américain dénommé Clarence Orvil Dodd, ancien d'une Église Évangélique<sup>3</sup>, commença à propager l'idée que Dieu doit être appelé Yahweh et une dénomination apparue, les Assemblées de Yahweh. Les Assemblées de Yahweh affirment que **deux anges** sont apparus à leurs fondateurs pour leur révéler que le véritable nom de Jésus est Yahshuah. C'est bien la preuve que la prétendue restitution de « vrais noms hébreux » de Dieu et de Jésus ne peut pas s'appuyer sur la Bible seule. La Bible est on ne peut plus claire : « si un ange du ciel vous annonçait un évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème<sup>4</sup> ! » Les idées de Dodd se sont répandues sur la planète entière et dans toutes les dénominations protestantes à la faveur de l'engouement pour tout ce qui évoque ce que l'on croit savoir du Judaïsme. De là est venue l'habitude d'un nombre croissant de Chrétiens d'appeler Dieu « Adonaï » et d'écrire « D.ieu ». Le Judaïsme qui interdit que l'on prononce le mot « Yahweh » tenu pour sacré. Du coup on ces Chrétiens remplacent par le terme « Yahweh » par « Adonaï » qui est très rare dans l'Ancien Testament et la manœuvre en a d'autant moins de sens.

L'habitude d'appeler Dieu et Jésus de leurs prétendus noms hébreux n'est **pas si anodine ni inoffensive** que l'on pourrait le croire. Acceptons la Révélation dans sa simplicité. Vouloir à tout prix tout expliquer sur des sujets ou des points de détail sur lesquels Dieu ne nous a rien révélé conduirait inexorablement à faire appel à de fausses révélations complémentaires. Une autre conséquence de cette dérive touche à l'évangélisation. Il me semble en effet difficile d'aborder le quidam, mes voisins, les âmes en recherche, en leur parlant d'Élohim, de Yahweh, d'Adonaï et de Yahshouah plutôt que de Dieu et de Jésus. Dès le début de l'histoire de la Révélation, dès la création, Dieu a parlé aux humains dans leurs propres langues, son but étant de communiquer, de se faire connaître et comprendre.

---

3 En fait, de l'Église de Dieu du Septième Jour, à ne confondre ni avec les Baptistes du Septième Jour ni avec les Adventistes. À noter aussi que l'Église en question n'adopta jamais les vues de Dodd.

4 Galates 1:8

### III – La « renommée » de Dieu.

Dans la culture hébraïque ancienne le nom avait un rapport avec **l'identité propre de l'individu, sa personnalité**. Dans l'Ancien Testament, le nom donné à un enfant avait un rapport avec les circonstances de sa naissance, son apparence, les sentiments qui animaient ses parents, et avait parfois même une portée prophétique<sup>5</sup>. Même dans notre culture francophone contemporaine, **le mot « nom » a plusieurs sens**. Ainsi, mon nom, ce sont les mots qui servent à me désigner selon l'état-civil et dans les rapports sociaux. Mon voisin s'appelle Marcel Chombier, c'est son nom au sens premier, il suffit de dire ces deux mots pour savoir de qui on parle. Néanmoins mon voisin aura peut-être besoin un jour qu'un avocat parle « en son nom » devant un tribunal, c'est à dire « à sa place », l'avocat se substituant à la personne de son client. En anglais, *have a good name* (mot à mot « avoir un bon nom ») signifie en fait avoir une bonne réputation, idée que l'on a aussi en français dans le mot « renommée ».

Nous nous sommes là beaucoup rapprochés de la conception hébraïque où le mot « shem » désigne certes le nom civil mais aussi la personnalité et la réputation. Le nom de Dieu, c'est sa personnalité, sa renommée, **sa gloire parmi les humains**. Le nom de Dieu est aussi la possibilité qu'il nous offre de l'invoquer. **Or nous venons de démontrer qu'il n'existe pas de mot magique pour appeler Dieu**. De la même manière, un être humain peut-être désigné de plusieurs manières et comprendra que c'est lui que l'on désigne.

Ainsi le troisième Commandement nous demande de ne pas prononcer le nom de Dieu, de ne pas faire allusion à Dieu à tort et à travers. L'exclamation « Mon Dieu ! » doit être réservée à l'invocation et à l'adoration et en aucun cas pour ponctuer ses phrases ni pour marquer l'étonnement. Le troisième Commandement nous ordonne de **ne parler de Dieu que de façon digne**, quel que soit le vocable utilisé et dans quelque langue que ce soit.

### IV – Invoquer le nom de Dieu

Lorsque **Jésus nous demande de prier en son nom**, il s'agit de nous adresser au Père<sup>6</sup> en nous réclamant des mérites de Jésus, de sa personne, de ses enseignements... Le nom de Jésus, c'est sa personne, sa renommée, son œuvre, son identité. Prier au nom de Jésus c'est prier en prenant conscience que seuls la mort et la Résurrection de Jésus nous donnent un libre accès à Dieu. Seule une personne qui, par la foi, s'est mise au bénéfice de l'œuvre de Jésus, seul un Chrétien véritable, qui a « revêtu Christ », peut se présenter devant Dieu comme si c'était Jésus qui se présentait. Seul un Chrétien véritable peut prier « au nom de Jésus ». Une personne qui n'a pas encore fait l'expérience de la conversion chrétienne aura beau terminer toutes ses prières par la formule rituelle « Au nom de Jésus, amen ! », elle ne priera pas pour autant au nom de Jésus au sens où Jésus lui-même l'entend lorsqu'il nous demande de prier en son nom.

---

5 Genèse 4:1, 4:25, 29:32-30-13; 30:17-20, 22-24;35:18; 41:51-52; Exode 2:22; 1 Samuel 1:20; 4:20-22...

6 Matthieu 6:9

On invoque en vain le nom de Dieu lorsque l'on mêle Dieu à nos conceptions personnelles. Nous ne devons rien faire au nom de Dieu qui soit en contradiction avec sa volonté révélée. Ainsi, toutes les guerres de religion, **dragonnades, croisades, djihad**, consistent à tuer son prochain sous l'invocation du nom de Dieu et constituent **un blasphème de la pire espèce**. Il arrive souvent que des **parents** élèvent leurs enfants avec dureté en se servant de Dieu comme prétexte. On cite alors le cinquième Commandement, « Honore ton père et ta mère », en oubliant la parole de Paul « Parents, n'irritez pas vos enfants, de peur qu'ils ne se découragent<sup>7</sup> ». Et combien y a-t-il **femmes écrasées** sous la férule de maris chrétiens qui se muent en tyrans domestiques sous le prétexte de versets bibliques habilement sortis de leur contexte... Prendre en vain le nom de l'Éternel, c'est aussi le risque que courent certains pasteurs en faisant peser sur les épaules de leurs paroissiens **le fardeau d'un légalisme excessif**. A contrario, on peut prendre en vain le nom de l'Éternel en prêchant comme Parole de Dieu **un laxisme contradictoire** avec les véritables enseignements divins. Un exemple particulièrement nauséabond est celui de ces prétendues « Églises » ultra-libérales qui acceptent le prétendu « mariage » homosexuel sous prétexte que Dieu nous dit « Aimez-vous les uns les autres »... On prend le nom de l'Éternel en vain lorsque l'on manipule les fidèles par de **pseudo-prophéties**, du genre « Dieu m'a dit que tu dois faire ceci ou cela ». Bref, **on prend le nom de l'Éternel en vain à chaque fois que l'on fait dire à Dieu ce qu'il ne dit pas**.

V – S'engager en invoquant le nom de Dieu.

Dans l'Antiquité il était coutume de **prêter serment** en invoquant le nom de Dieu ou des dieux ou par des choses tenues pour saintes et sacrées. C'est toujours la manière de faire de certaines personnes, en dépit de ces paroles de Jésus : « Je vous dis de ne pas jurer : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu, ni par la terre, parce que c'est son marchepied, ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi. Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu. Que votre parole soit oui, oui ; non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin<sup>8</sup> ». Ainsi Dieu ne veut pas que l'on mêle son nom, sa renommée, sa gloire à nos engagements personnels. **Il nous appartient de nous construire une renommée** telle que nos interlocuteurs, nous sachant honnêtes, loyaux et amis de la vérité, se contenteront de notre parole pour nous croire et nous faire confiance.

Il existe toutefois une façon, pour les Chrétiens, de s'engager au nom de Dieu. C'est **le baptême**. Nous sommes baptisés « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit... ». Par le baptême nous témoignons du fait que nous sommes réconciliés avec le Père par les mérites du Fils et par l'action du Saint-Esprit. On note aussi qu'il y a un seul nom donc une seule personnalité pour les trois, ce qui constitue, à mon sens, l'argument trinitaire le plus convaincant. Par le baptême, que tous les Chrétiens doivent recevoir, l'Église est le peuple dont Dieu parle en II Chroniques 7:14 « **Si mon peuple, sur qui est invoqué mon nom** ». Ainsi, lorsque nous avons été baptisés, le nom de l'Éternel a été invoqué sur nous. Le baptême est « la promesse faite à Dieu d'une conscience pure<sup>9</sup> ». Par le baptême nous nous engageons, sous l'invocation du nom de Dieu, à vivre selon sa volonté.

\* \* \*

Ceci me conduit à cette parole de conclusion : **tout manquement aux engagements de la conversion et du baptême est une façon de prendre en vain le nom de l'Éternel**.

Avant de poursuivre ce culte par l'intercession, chantons les paroles de II Chroniques 7:14 avec le chant n° 216 dans le recueil JEM 1... <https://www.youtube.com/watch?v=AF46gok0bws>

7 Colossiens 3 :21

8 Matthieu 5:34-37

9 I Pierre 3 :21 (traduction Martin)